



La négation dans le discours de non-candidature de Macky Sall : un procédé linguistique et argumentatif pour un Sénégal émergent

N'guessan Yao

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD)

nguessan.yao@uhfb.edu.ci

<https://orcid.org/0009-0006-9475-8876>

Mamadou Karamoko

Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire

mamadou-kara@upgc.edu.ci

<https://orcid.org/0009-0006-4184-4180>

Reçu le 25-10-2023 / Évalué le 10-01-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

La négation constitue l'une des principales ressources linguistiques sur laquelle repose l'architecture syntaxique, sémantique et argumentative du discours de Macky Sall du 03 juillet 2023, dans lequel il annonce « ne pas être candidat » pour un nouveau mandat à la prochaine élection présidentielle de février 2024. La présente réflexion, qui a pour fondement épistémologique d'une part, les théories et méthodes de la linguistique structurale et d'autre part, certains concepts de la pragmatique, se propose alors de déterminer respectivement les propriétés morphosyntaxiques des modalités négatives qui abondent dans le discours du président sénégalais et les effets illocutoires et perlocutoires qui en résultent. L'analyse aboutit au résultat que les différentes déclinaisons de la modalité négative, qu'elle soit syntaxique ou lexicale, fonctionnent comme des procédés de soulignement qui, sous l'angle sémantico-pragmatique, mettent en saillance l'expressivité du discours et l'attachement de Macky Sall à une transition politique fondée sur des valeurs pacifiques et démocratiques, facteurs d'une société émergente.

Mots-clés : négation syntaxique, négation lexicale, présupposé, acquis démocratiques, société émergente

Use of the Negation in Macky Sall's Speech on his Nomination Withdrawal: A Linguistic and Argumentative Analysis

Abstract

Negation is one of the key linguistic resources upon which the syntactic, semantic and argumentative framework of Macky Sall's speech of July 3rd, 2023 is based. In this speech, he announces 'his intention to withdraw his candidacy' for an extra term from the forthcoming presidential elections of February 2024. This reflection is successively founded in one hand, on theories and structural linguistic methods, and in the other hand, on pragmatic concepts. Therefore, the study will respectively determine not only morphosyntactic properties of negative modalities, abundantly used in the speech, but also their illocutionaries and perlocutionaries effects of meaning. That is the reason why the different forms of negation, through semantic and pragmatic perspectives, appear as underlining processes, which reveal expressively the attachment of Senegalese President to political transition, characterized by peaceful and democratic values, factor of an emerging world.

Keywords: syntactic negation, lexical negation, presuppositions, democratic achievements, emerging society

Introduction¹

Le discours de Macky Sall du 03 juillet 2023² s'est déroulé dans un climat délétère et anxiogène du fait des violentes manifestations sociopolitiques nées de la suspicion d'une « troisième » candidature du président sénégalais à la prochaine élection présidentielle, et aggravées par les poursuites judiciaires à l'encontre de son « farouche » opposant, Ousmane Sanko pour de présumés viols. Lesquelles manifestations ont causé d'énormes dégâts matériels et endeuillé de nombreuses familles sénégalaises. Des semaines avant cette intervention, le regard de tous les

¹ Mamadou Karamoko s'est consacré à l'analyse des propriétés morphosyntaxiques de la négation pour en ressortir les singularités d'emploi dans le corpus et les effets sémantiques qui en découlent. N'guessan Yao s'est, quant à lui, chargé des valeurs discursives, des effets illocutoires et perlocutoires de ces modalités négatives en corrélation avec la problématique de l'émergence qui traverse le discours du président Macky Sall.

² Le discours est disponible sur le site officiel de La Présidence de la République du Sénégal à l'adresse électronique suivante :

https://www.presidence.sn>actualites>message-a-la-nation-du-3-juillet-2023_2862
[consulté le 20 octobre 2023].

Sénégalais était polarisé vers la présidence où seuls des mots d'apaisement de Macky Sall pouvaient désamorcer la bombe. Cette allocution semble avoir répondu à cette ardente attente par l'annonce du président de sa non-candidature aux futures élections présidentielles.

En la parcourant, l'analyste de la langue y trouve matière à réflexion relativement à sa richesse thématique et surtout formelle en corrélation avec les préoccupations sociopolitiques et idéologiques de l'orateur. Cette allocution se singularise sur le plan formel en effet, entre autres, par la floraison des moyens d'expression de la négation par lesquels le président sénégalais cloue au pilori les comportements violents et délictueux des manifestants et de leurs parrains politiques qui visent à saper les efforts des gouvernements successifs du Sénégal pour bâtir une société émergente fondée sur les valeurs démocratiques. En effet, la négation, par des mécanismes aussi divers que variés, constitue l'unité morphosyntaxique de prédilection du message du président sénégalais. Elle mérite alors d'être examinée pour en déterminer les propriétés morphosyntaxiques et la portée discursive et pragmatique. Les questions fondamentales auxquelles la présente réflexion invite à répondre sont donc les suivantes : Quelles sont les différentes déclinaisons morphosyntaxiques de la négation dans ce discours ? Comment s'articulent-elles dans le tissu énonciatif pour apporter au message du locuteur toute sa force illocutoire ? Pourquoi l'orateur y a-t-il constamment recours pour véhiculer ses préoccupations idéologiques prioritairement axées sur la préservation des acquis démocratiques en vue d'une société pacifique, harmonieuse, solidaire et émergente ?

La réponse à ces interrogations aura pour ancrage heuristique les concepts de la linguistique structurale (Wagner, Pinchon, 1991) et de la pragmatique dans son versant polyphonie (Ducrot, 1984) ou présupposés/sous-entendu (Kerbrat-Orecchioni, 1986) suivant lequel les interlocuteurs émettent des faisceaux d'indices qui, situés dans le contexte, doivent permettre à l'auditeur de comprendre le sens ou l'intention réel/réelle.

1. Les modes d'expression linguistiques de la négation dans le discours de Macky Sall

La négation enregistre, sur le plan linguistique, deux formes d'expression : la négation syntaxique, en relation avec l'usage des typologies phrastiques, et la négation lexicale en liaison avec l'emploi de lexèmes de négation. Ces deux modes d'expression linguistiques de la négation affleurent dans l'allocution de Macky Sall du 03 juillet 2023. Mais, avant de procéder à l'étude des différentes déclinaisons morphosyntaxiques de cette catégorie grammaticale pour en dégager la portée sémantico-pragmatique dans le corpus, il importe d'éclairer le lecteur en situant le contexte sociopolitique dans lequel le président Macky Sall a prononcé son discours.

1.1. Le contexte sociopolitique du discours

Le discours du président Macky Sall, comme indiqué dans l'introduction, se tient dans un contexte de crise sociale marquée par des émeutes qui ont entraîné de graves préjudices matériels et des pertes en vies humaines. Ces émeutes, faut-il le rappeler, font suite à la condamnation à deux ans de prison de l'un des principales figures de l'opposition sénégalaise, Ousmane Sanko, président du parti Patriotes Africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF). Cette crise est née d'une éventuelle candidature de Macky Sall qui polarise tous les débats et oppose deux camps. D'un côté, l'opposition et une partie de la société civile se dressent contre cette éventualité au regard de la Constitution, la loi fondamentale du Sénégal. En effet, du point de vue de cette opposition, la Constitution n'autorise pas un troisième mandat d'affilé à Macky Sall. De l'autre, de nombreux membres de la coalition au pouvoir, l'Alliance pour la démocratie (APR-YAAKAAR), multiplient les appels du pied à Macky Sall pour une autre candidature, la Cour constitutionnelle ayant tranché le débat, de leur point de vue.

Ayant pris toute la mesure de la situation, le président sénégalais décide de s'adresser solennellement aux Sénégalais, à l'opinion internationale, aux représentations diplomatiques, aux organisations sous régionales ouest africaines et africaines, le 03 juillet 2023, dans le but d'annoncer sa décision relativement au sujet de sa candidature ou non à la prochaine présidentielle

de février 2024. Ce discours est alors d'une haute importance au sens où la tournure des événements et l'avenir même du Sénégal en dépendent. Par conséquent, les mots choisis, les phrases construites sont dictés par le souci de l'efficacité, les intentions de communication et sous le prisme de la sagesse et de la pondération. Macky Sall mobilise ainsi un ensemble de tours de parole et de ressources du langage dont la négation dans son double versant lexical (morphologique) et syntaxique.

1.2. Le fonctionnement de la négation syntaxique dans le discours du président sénégalais

La négation syntaxique relève de la construction des typologies phrastiques par l'usage des morphèmes de négation en ajout aux autres types et formes de phrases, à savoir les phrases déclarative, interrogative, impérative, exclamative, passive ou emphatique. Elle constitue un des ressorts syntaxiques du discours de Macky Sall, eu égard aux nombreuses occurrences caractérisées, du point de vue de leur portée, par les marqueurs aussi bien de négation totale que de négation partielle.

La négation totale, convient-il de le rappeler, porte sur l'ensemble de l'énoncé, se caractérise par l'emploi des locutions adverbiales discontinues « ne...pas » ou « ne...point », composées de la particule négative « ne » (dénommée aussi discordentiel dans la grammaire normative) et du forclusif « pas » ou « point ». Ces unités discontinues, dans l'environnement du verbe, occupent différentes positions selon que le verbe est soit conjugué, soit à l'infinitif. Selon la règle, ces marqueurs de négation encadrent le verbe lorsque celui-ci est conjugué à un temps simple (Ne + verbe conjugué à un temps simple + forclusif pas ou point) et encadrent l'auxiliaire quand le verbe est conjugué à un temps composé (Ne + Aux + forclusif pas ou point + verbe conjugué). En témoignent respectivement les occurrences ci-dessous :

- à un temps simple :

(1) Pour ma part, j'affirme ici que je « ne » transigerai « pas » avec des fossoyeurs de la nation, de l'État, de la République.

(2) *Quand la paix, la sécurité et la stabilité de la patrie sont à ce point menacées, il « n' » y a « point » d'indifférence et de neutralité possibles.*

Il convient de faire observer que les locutions adverbiales *ne...pas* et *ne...point* sont deux variantes de la négation totale. Du point de vue synchronique, selon Wagner et Pinchon (1991 : 418), la première unité discontinue est caractéristique du français courant contemporain. Quant à la seconde, très fréquemment en usage au XVII^e siècle, elle apparaît comme un archaïsme littéraire.

- à un temps composé :

(3) *Je « n' » ai « pas » manqué, dans mes prières, il y a quelques jours, aux lieux saints de l'islam, de penser à nos regrettés disparus.*

Ici, l'auxiliaire *avoir* du verbe *manquer* au passé composé est encadré par le discordentiel et le forclusif. Toutefois, il en est autrement dans la proposition infinitive. En effet, dans celle-ci, les deux morphèmes de négation sont préposés au verbe comme l'illustre la phrase suivante :

(4) *Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être » candidat à la prochaine élection du 25 février 2024.*

Dans la structure infinitive, les deux adverbes sont antéposés au verbe. Par ailleurs, la négation totale est exprimée par le morphème « non », la forme tonique ou accentuée du discordentiel « ne ». Il s'emploie dans certaines occurrences sans le conclusif « pas » comme en témoigne la phrase suivante :

(5) [...] *ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs et « non » de casseurs.*

Dans ce passage, l'adverbe « non » accentue le contraste sémantique entre les deux substantifs « bâtisseurs / casseurs » que le coordonnant adjonctif « et » unit sur le plan syntaxique. Ce contraste sémantique est d'autant plus saisissant avec la structure profonde de la phrase paraphrasée

en (5a), qui met en lumière les unités tronquées de la seconde proposition soudée à la première au moyen du coordonnant « et ».

(5a) [...] ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs « et qui ne nous permettront pas de faire advenir un Sénégal de casseurs ».

Par souci d'économie de la parole, les unités phrastiques redondantes de la deuxième proposition conjointe ont subi l'opération d'effacement. En lieu et place, l'adverbe de négation accentuée « non » surgit. Sur le plan sémantique, les deux syntagmes nominaux (SN) coordonnés forment ainsi un groupe antithétique en portant sur le second la négation qui, par voie de conséquence, traduit la désapprobation de l'énonciateur du discours envers le référent du nom, à valeur péjorative.

Quant à la négation partielle, ses marqueurs se limitent aux segments phrastiques, excepté le verbe. Aussi Riegel *et al.* (2016 : 698) rappellent-ils la règle : « La négation partielle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à ne, qui identifient explicitement le constituant visé par la négation et qui l'opposent au constituant positif correspondant ». Le discours du président enregistre de nombreuses occurrences avec cette catégorie d'opérateurs de négation. Ceux-ci portent sur différents constituants. C'est le cas du substitut du syntagme nominal (SN), notamment du pronom indéfini « aucun », associé à la particule « ne » dans la phrase suivante :

6) « Aucun » de nos fils, « aucune » de nos filles, « ne » doit payer de sa vie les désaccords qui s'expriment dans nos sociétés.

L'adjectif indéfini « aucun » et ses expansions assument la fonction de sujet du verbe. En position préverbale, apparaissent deux syntagmes juxtaposés introduits par le morphème homophone. Le procédé de dédoublement qui en découle fonctionne comme un marqueur de cohésion syntaxique en liant étroitement les deux constituants pronominaux et en mettant en saillance, en fin de syntagme, les noms « fils » et « filles », distinguant nettement les genres constitutifs de la jeunesse sénégalaise.

Cette binarité des genres conférée par la répétition symétrique participe d'une meilleure visibilité de l'entité féminine qui, d'ordinaire, dans l'identification des populations, est souvent laissée pour compte. En outre, la parataxe asyndétique, comprenant les catégories grammaticales de même nature et de même fonction s'appréhende, ici, comme une représentation structurale, du moins une expression emblématique des principes de parité des genres élaborés par les promoteurs de l'écriture inclusive. Ainsi le président sénégalais contribue-t-il à la promotion de l'égalité des genres dans une société habituellement patriarcale, voire phallogratique.

Outre la position préverbale, le morphème « aucun » émerge aussi en position postverbale. En effet, il figure dans le SN, complément d'objet direct (COD) du verbe, précisément dans le paradigme des pré-déterminants du nom où il apparaît comme adjectif indéfini, comme l'atteste l'extrait suivant :

(7) *Mon gouvernement et moi, « n' » avons ménagé « aucun » effort pour renforcer l'unité nationale, consolider les acquis de notre démocratie et le respect des droits de l'homme.*

Le forclusif « aucun », déterminant le substantif « effort », se combine avec le discordantiel « ne » pour mettre en évidence le sens du sacrifice de l'équipe gouvernementale en faveur de la construction de la nation. Aussi le président sénégalais proteste-t-il vigoureusement contre les manifestants dont les actes politiques lui paraissent incunables. À cet effet, il fait usage du cumul de marqueurs de négation dans l'exemple ci-dessous :

(8) ***Rien, ni aucune** revendication **ne** saurait justifier qu'on tue, qu'on diffuse des messages de haine et de violence dans les réseaux sociaux, qu'on saccage et brûle des biens publics et privés, y compris des moyens de transport, des commerces, des lieux de culte, des domiciles, des Consultats, des ambulances, des universités et des écoles comme pour éteindre la lumière du savoir, réduire au silence notre élite et notre relève scientifiques et intellectuelles et plonger notre pays dans les ténèbres de l'obscurantisme.*

Dans cette longue séquence, la structure paratactique asyndétique met en relief deux phrases négatives de taille inégale reliées par la conjonction de coordination négative « ni ». La première proposition, réduite au

morphème « rien », représente un mot-phrase et la seconde proposition est une phrase verbale. Le syntagme nominal qui l'inaugure est marqué par les opérateurs de négation « aucune...ne ». La succession de ces morphèmes de négation en début d'énoncé, contribuant à l'expressivité du discours, met en emphase le nom « revendication » sur lequel porte la négation. L'insistance a pour effet d'intensifier la négation pour capter l'attention sur l'absence totale de motifs pouvant justifier, aux yeux de l'orateur, les manifestations politiques.

À l'image du discordantiel « ne » et de son forclusif « pas », qui marquent la négation totale, la locution adverbiale « ne...jamais » encadre le verbe ou l'auxiliaire. Toutefois, celle-ci s'en démarque en assurant la négation partielle en portant, non pas sur l'ensemble de l'énoncé, mais sur les constituants de la phrase. Comme le soulignent Wagner et Pinchon (1991 : 426), les adverbes ne...jamais « *portent en fait sur un déterminant du verbe ou sur un attribut.* » Macky Sall en fait usage dans son adresse à ses concitoyens aussi bien dans son versant normatif que dans un emploi emphatique :

(9) *Je « n' » ai « jamais » voulu être l'otage de cette injonction permanente à parler avant l'heure.*

(10) *« Jamais » la violence « n' » a permis à un pays de répondre aux aspirations de sa population.*

En (9), la négation porte sur le complément d'objet direct (COD) du verbe « vouloir » : « être l'otage de cette injonction permanente à parler avant l'heure ». La modalité négative, à valeur temporelle, souligne le refus catégorique du Chef de l'État sénégalais à être prisonnier de la pression extérieure dans ses prises de décision. En (10), la construction met en relief la déconstruction du marqueur discontinu de négation par le fait que le forclusif, d'ordinaire postposé à la particule « ne », se retrouve en position frontale et, par ricochet, avant le discordantiel. Cette inversion participe de l'expressivité du message et met en relief l'adverbe à valeur temporelle. Aussi souligne-t-il la ferme conviction du locuteur sur l'effet nocif de la violence perpétrée par les partisans de l'opposition. La force expressive de

la modalité négative se manifeste aussi dans l'emploi de l'adverbe composé « jamais...ne » relevé dans la séquence suivante :

11) Nous pouvons être des adversaires mais « jamais » des ennemis.

Cet énoncé établit le parallèle entre deux syntagmes nominaux qui entretiennent des relations adversatives. La force discursive de cette occurrence ne sera véritablement mise en valeur qu'en comparaison avec sa structure profonde qui pourrait se construire ainsi :

(11a) Nous pouvons être des adversaires mais nous « ne » pouvons « jamais » être des ennemis.

La négation, en structure de surface, est réduite au forclusif « jamais » suite à la troncation de la particule « ne ». Consécutivement, la parataxe elliptique produit un effet d'emphasis qui confère au discours de l'orateur un surcroît d'expressivité et met en emphasis le second substantif nié, tout aussi dépréciatif que le premier. La phrase établit entre les deux termes axiologiques une relation graduelle ascendante. Dans cette optique, le président sénégalais atténue la charge dépréciative du premier substantif pour apparaître comme un donneur de leçon. Il profite en effet de son adresse au peuple pour conférer à son message une portée moralisatrice. Le verbe modal « devoir », et le déictique de personne « nous », corroborant l'orientation morale de son discours, lui confèrent l'ethos de porte-parole soucieux des relations d'harmonie entre ses concitoyens.

Il résulte de l'analyse de ces différentes occurrences que, sur le plan syntaxique, les marqueurs de négation enregistrent dans le discours du président Macky Sall de nombreuses négations totales, constituées principalement de sa configuration courante « ne...pas ». Toutefois, les morphèmes « ne...point » et l'adverbe « non », forme tonique et condensée de la particule « ne », en occurrence unique, n'ont pas manqué de donner au discours une force expressive. Ce trait d'emphasis ressort davantage des occurrences marquées par la négation partielle dans des structures négatives inversées et elliptiques. Qu'en est-il de la négation lexicale dans l'ensemble du discours ?

1.3. La négation lexicale

Les morphèmes lexicaux de négation sont générés au moyen de procédures morphologiques caractérisées par divers mécanismes morphologiques au nombre desquels figure la dérivation. C'est, à en croire Neveu (2013 : 29) « un procédé de formation des mots qui consiste à adjoindre à une base un ou plusieurs affixes (préfixes et/ou suffixes) ». Le mécanisme d'affixation est marqué par l'adjonction au radical du mot de particules morphémiques de sens négatif. Celles-ci sont tantôt préfixées, tantôt suffixées. Dans cette perspective, les morphèmes grammaticaux sont respectivement antéposés et postposés à la racine du lexème. Dans les phrases produites par le président Macky Sall, diverses catégories grammaticales dérivent de ces mécanismes de construction morphologiques. Au nombre des catégories grammaticales identifiées dans les occurrences répertoriées figurent les adjectifs qualificatifs, comme on le constate dans l'extrait ci-après :

(12) Leurs chers enfants faisaient partie de ceux et celles qui ont perdu la vie dans des violences « insoutenables », « injustifiables » et « inexcusables ».

Dans cette séquence, l'énoncé s'achève par une succession d'adjectifs qualificatifs « insoutenables, injustifiables, inexcusables » préfixés par le morphème de sens négatif « in ». L'agencement paratactique de ces adjectifs qualificatifs produit l'effet d'accumulation. La troncation de ces particules permet d'engendrer leurs antonymes qui sont respectivement « défendables, justifiables, excusables ». Les préfixes sont d'ailleurs paraphrasables par les marqueurs de négation « ne...(pas) », opérateurs syntaxiques de la négation :

(12a) Leurs chers enfants faisaient partie de ceux et celles qui ont perdu la vie dans des violences qui « ne » sont « ni défendables », « ni justifiables », « ni excusables ».

Mais, du point de vue de la valeur informationnelle, les unités à sémantisme négatif (« insoutenables », « injustifiables », « inexcusables ») et la proposition négative correspondante (« ne sont pas défendables », « ne sont pas justifiables », « ne sont pas excusables ») n'ont pas le même

degré d'expressivité. En effet, le lexème à polarité négative marque un haut degré d'intensité discursive alors que la structure syntaxique qui la paraphrase possède une charge sémantique affaiblie.

Le même procédé de formation de mots s'applique aussi aux noms. En effet, la morphologie du nom « désaccords » résulte de la combinaison de deux unités morphémiques, notamment le préfixe « -dés », à portée négative qui s'applique, par dérivation préfixale, à la base nominale « accords ». La construction du mot relève également du mécanisme de dérivation parasynthétique, défini par Neveu (2013 : 29) comme « un type de dérivation qui agglutine simultanément à une base un préfixe et un suffixe. » Ainsi, le nom « déstabilisation », est formé par la double adjonction de morphèmes liés à la base verbale suivant sur le schéma « préfixe + base + suffixe ». Le préfixe –dé qui l'introduit en constitue le marqueur de négation.

La négation lexicale dans le discours de Macky Sall se manifeste en outre par l'usage d'unités lexicales de sens négatif. Il s'agit notamment de mots ou groupes de mots dont la dénotation implique la relation d'antinomie avec un mot de sens positif. Les deux recouvrent des acceptions tout à fait opposées. Le test de commutation permet d'appréhender sur l'axe paradigmatique leur emploi antinomique et met en saillance le mot de sens négatif. Ces items lexicaux à sens négatif abondent dans le discours du président sénégalais. Différentes catégories syntaxiques en sont sémantiquement chargées. Considérons à cet effet la phrase suivante :

(13) Nous avons vécu des « événements particulièrement graves », marqués par une « violence » sans précédent, occasionnant « des morts et des blessés », ainsi que la « destruction massive » de biens publics et privés.

Dans ce fragment textuel, la série nominale « violence », « morts », « blessés », « destruction », constitue le champ lexical de la tragédie. Elle donne une vision eschatologique des manifestations qui ont plongé le Sénégal dans le chaos, eu égard à l'effet d'hyperbole que leur succession induit. Ces items lexicaux sont, en outre, amplifiés par des caractérisants qui soulignent l'intensité du désastre. Il en est ainsi de l'adverbe

« particulièrement », de la locution adverbiale « sans précédent » et l'adjectif qualificatif « massive », ainsi que l'adjectif qualificatif à portée négative « graves ». Par leur usage, on sent la volonté du locuteur de présenter les faits sous le mode de la dramatisation. En effet, la parataxe et l'hyperbole fonctionnent comme des procédés d'amplification visant à grossir le caractère dramatique des événements pour susciter le pathos à l'effet d'émouvoir ses concitoyens et, au-delà, tous les auditeurs de son discours. L'effet perlocutoire du langage les invite à développer un esprit de réprobation des manifestations de l'opposition. Il en va de même de cette autre séquence :

(14) « L'objectif funeste des instigateurs », auteurs et « complices » de cette « violence » était clair : semer la « terreur », « mettre notre pays à l'arrêt » et le « déstabiliser ».

Dans cette séquence, la juxtaposition des unités linguistiques met en parallèle les items lexicaux des syntagmes nominaux (SN) et des syntagmes verbaux (SV). Dans les SN, les noms « objectif », « complices » et leurs expansions « instigateurs, violence, funeste » présentent les animateurs des manifestations comme des acteurs d'un théâtre macabre. Quant aux SV, leur succession met en saillance les verbes et leur complément. Le sens qu'ils véhiculent, dans cet ordre, marque la gradation descendante, suggestive de l'effet psychologiquement dramatique que ces actes sont censés produire. Ils sont posés de façon progressive de manière à aboutir à l'effondrement du régime. Cette idée transparaît clairement dans l'exemple (8).

Le discours, dans cette séquence paratactique, use de l'accumulation de syntagmes verbaux (« tue », « saccage », « brûle », « réduire au silence », « plonger dans les ténèbres de l'obscurantisme ») contenant des lexèmes à sens négatif, pour présenter de façon graduelle, la peinture eschatologique du microcosme politique. Ce procédé, induisant l'hyperbole, a pour effet de contribuer à la dramatisation des manifestations organisées par ses contestataires.

L'emploi intensif du lexique de la violence apparaît comme une stratégie discursive pour susciter l'émotion de ses concitoyens et les pousser à vouer la

violence aux gémonies. C'est à juste titre que Fontanier (1977 : 329) écrit : « La répétition consiste à employer plusieurs fois les mêmes termes ou le même tour, soit pour le simple ornement du discours, soit pour une expression plus forte et plus énergique de la passion. » L'intention du président, à travers ce discours, est sans nul doute de présenter l'opposition comme une force brute mue par la soif de la violence destructrice. La négation lexicale en rend compte avec éloquence et vient confirmer les propos de Boons (1984 : 95) selon lesquels :

Les effets syntaxiques et sémantiques de la négation, on le sait, ne proviennent pas toujours de la présence dans la phrase de mots comme ne...pas, ne, aucun, personne, etc. ; ils peuvent dépendre aussi de l'adjonction à des verbes, des adjectifs ou des noms de certains préfixes comme dé (ou dis-), in- (ou-il-, im- ; ir-), mal- (a- (ou an-)). Ces préfixes sont d'ailleurs dits « négatifs » (ou « privatifs »).

Il ressort de ce premier volet de l'analyse que négation syntaxique et négation lexicale s'associent pour conférer au discours de Macky Sall toute son expressivité. La négation syntaxique dénote une idée de contradiction (en regard de la forme affirmative opposée) alors que la négation lexicale vise la contrariété, est destinée à heurter la susceptibilité, à choquer la personne visée, ici l'opposition sénégalaise. Par ailleurs, l'emploi récurrent des morphèmes lexicaux à sens négatif, notamment les adjectifs construits par dérivation ainsi que les termes à sémantisme négatif inhérent, confèrent au discours de l'orateur une valeur descriptive. En effet, ces termes apparaissent comme des caractérisants destinés à dresser le portrait disqualifiant des manifestants. Négation syntaxique et négation lexicale conjuguent ainsi leurs effets illocutoires et perlocutoires pour donner l'opportunité au président Macky Sall non seulement de flétrir les dérapages de son opposition, mais également de profiler les traits caractéristiques d'une société en route pour l'émergence pourvu qu'elle soit expurgée des forces maléfiques.

2. La négation des forces hostiles à l'émergence de la société sénégalaise

Plusieurs indices du texte montrent que le président Macky Sall craint que les manifestations violentes de l'opposition ne remettent en cause les

acquis démocratiques qui font du Sénégal un pays de référence en matière de bonne gouvernance dans la sous-région ouest africaine marquée par des coups d'État à répétition. Tout en dénonçant les manifestations violentes de l'opposition, l'orateur construit l'image d'une société stable, fondée sur des valeurs héritées des gouvernements successifs, lesquelles valeurs méritent d'être sauvegardées et pérennisées. L'analyse sémantico-pragmatique des modalités négatives met en lumière cet état d'âme de l'orateur et son rêve d'une société pacifique et harmonieuse. En effet, par l'usage des différentes modalités négatives, Macky Sall dément les intentions que ses opposants et une certaine presse lui prêtent quant à une éventuelle candidature pour un troisième mandat. Il s'en sert également comme un outil argumentatif pour persuader ses concitoyens et tous les observateurs de la politique sénégalaise sur la nécessité d'un pays stable et émergent.

2.1. La négation, une unité de remise en cause d'affirmations « infondées »

Le contexte sociopolitique a mis en relief les rumeurs et les tentatives d'encouragement au président Macky Sall pour se porter candidat à l'élection présidentielle de février 2024. Le discours du 03 juillet 2023 a donc été l'occasion de clarifier sa position ; il s'agissait soit de confirmer l'idée largement répandue de sa candidature, soit de démentir lesdites rumeurs. La cristallisation sur cette question était telle que la portion de son discours qui a, finalement, retenu l'attention de tous les acteurs et des observateurs de la scène politique sénégalaise est la négation totale suivante :

(4) Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être candidat » à la prochaine élection du 25 février 2024.

Cette négation totale apparaît dès lors comme l'épicentre de tout le discours. Pour déceler toute la portée sémantique et pragmatique qu'elle recouvre, il faut lui appliquer l'approche polyphonique mise en œuvre par Bakhtine (dont les linguistes se sont inspirés). Cette approche polyphonique repose sur le postulat que l'énoncé est le lieu de rencontre d'instances énonciatives. Autrement dit, il constitue le support dialogique de plusieurs voix. Ainsi, pour Maingueneau (1987 : 57), « la négation peut faire l'objet

d'une analyse en termes de polyphonie. L'idée que dans un énoncé négatif il faille distinguer en fait, deux propositions, une proposition première et une proposition qui la nie ».

En considérant le contexte sociopolitique, la phrase négative susmentionnée (4) peut revêtir l'aspect d'un énoncé polémique et non une négation « descriptive » qui, selon Ducrot (1984 : 217), « sert à représenter un état de choses, sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse ». Dans le cas qui nous préoccupe, le contexte laisse supposer que Macky Sall répond à des critiques émises à son encontre ou à des intentions que l'on lui prête. Ducrot (1984 : 217) note, en effet, que la négation est « destinée à contrer une opinion inverse » Ainsi, le discours du sujet parlant fait écho à celui de deux énonciateurs. L'un, E2, correspond au point de vue explicite exprimé par le président sénégalais et l'autre point de vue, implicite, E1, est celui du premier énonciateur (ses adversaires politiques, l'opinion internationale, la presse...) auquel s'opposerait E2.

De façon concrète, en disant « ne pas être candidat » après une « décision longuement et mûrement réfléchie », Macky Sall fait nettement écho aux affirmations selon lesquelles « il sera candidat ». Cet énoncé met ainsi en lumière l'idée de présupposés ou de sous-entendus analysée par des linguistes tels que Kerbrat-Orecchioni (1986). Elle définit, en effet, les présupposés comme « toutes les informations qui, sans être ouvertement posées sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25). L'interprétation repose sur l'analyse d'indices textuels qui figurent dans l'énoncé. Ainsi, en considérant l'emploi des adverbess aspectuels, du reste transformatifs, « longuement » et « mûrement », la décision de Macky Sall est non seulement antérieure aux événements politiques dramatiques dénoncés, mais elle ne relève que de sa seule volonté. Le président Macky Sall n'a été, en conséquence, que guidé par son seul libre arbitre. La renonciation à la candidature est, par conséquent, le résultat d'un acte personnel, d'un acte librement assumé sans aucune pression extérieure.

Par contre, le sous-entendu « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25). Le sous-entendu du discours consiste à effectuer des insinuations qu'induit le contexte énonciatif. Il serait ainsi tentant de conclure que la décision du président Macky Sall ne relève pas exclusivement de son seul chef. Elle est également consécutive aux actes de violence, à toutes les pressions extérieures subies. Le contexte infère que le président sénégalais s'est plié aux exigences des contingences politiques du moment.

2.2. La négation, un outil linguistique d'argumentation et de persuasion

La modalité négative fonctionne comme un outil d'argumentation dans ce discours de Macky Sall. Selon Plantin (1996 : 18), « Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement ». Pour atteindre ces objectifs, le président sénégalais recourt, entre autres, aux marqueurs de négation comme outils de conquête de l'opinion. L'extrait (12) en est une parfaite illustration. Le locuteur y emploie de nombreux lexèmes négatifs, notamment le verbe « perdu » et les adjectifs qualificatifs coordonnés « insoutenables », « injustifiables » et « inexcusables », associés au syntagme nominal affectif « chers enfants » aux fins d'émouvoir l'opinion sur les conséquences tragiques des manifestations. Il les pousse ainsi à l'expression de la compassion et de l'empathie. Par cette stratégie communicative, il se dresse le portrait d'un président attentif et soucieux de la vie de ses concitoyens. Cette approche affective, visant à renforcer le capital de sympathie auprès des administrés, n'est pas fortuite si l'on en croit Ducrot (1984 : 201). Il écrit, en effet :

Un des secrets de la persuasion telle qu'elle est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et captera sa bienveillance. Cette image de l'orateur, désignée comme « ethos » ou « caractère », est appelée quelquefois – l'expression est bizarre mais significative- « meurs oratoires ». Il faut

entendre par là les meurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire.

À sa suite, Amossy (2021 : 212), citant Lamy, signale que « les passions sont les ressorts de l'âme, ce sont elles qui la font agir ». En outre, l'orateur recourt aussi au phénomène de la répétition, notamment des modalités négatives, comme stratégie de mobilisation et de sensibilisation du peuple sénégalais. La répétition des mots, de l'avis de Koren (1996 : 227-228), « finit par leur donner l'apparence de la vérité. L'argumentation souterraine devient une idée force profondément ancrée dans l'opinion qu'elle est difficilement discutable ». Ainsi les modalités négatives émergent-elles de l'univers discursif du texte pour s'imposer comme des vérités martelées dont le point culminant est celle énoncée en (4) :

(4) *Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être candidat » à la prochaine élection du 25 février 2024.*

La déclaration de non-candidature contenue dans cette négation totale apparaît comme la porte ouverte à l'apaisement des tensions sociales, et par ricochet, comme la clef de voûte de l'alternance démocratique préalable à toute société qui aspire à l'émergence.

2.3. La négation et l'appel à une société émergente

L'examen des présupposés et sous-entendus de la négation centrale du discours du président sénégalais (4) a respectivement mis en évidence le sens littéral et le contexte d'énonciation du discours. L'étude consacrée à l'exploitation polyphonique et argumentative de cette négation a permis d'appréhender sa dimension polémique, l'énoncé du locuteur portant en effet l'empreinte contrastive de deux instances d'énonciation : l'une, marquée par la négation et explicitement exprimée et, l'autre, en arrière-plan, insinue la position positive sous-jacente. Ce mode d'analyse de la négation est, au-delà des émotions que suscitent les actes de violence politique, suggestif de l'expression démocratique des idées.

En d'autres termes, la problématique de l'émergence traverse tout le discours de Macky Sall si tant est que la mise en chantier de cette notion socioéconomique repose sur des leviers et des axes stratégiques de développement que les occurrences de la modalité négative sus analysées laissent profiler. Au nombre de ces leviers, le président Macky Sall met en emphase la paix qu'il présente comme une condition sine qua non au développement d'un pays. En effet, en condamnant les actes de violence destructrice et meurtrière perpétrés par l'opposition sénégalaise, Macky Sall prône un climat de paix et de sérénité propice aux investisseurs et à l'environnement des affaires. La violence qu'il dénonce dans les occurrences (8), (10), (12), (13) et (14) est, au contraire, nuisible à la croissance économique et, par ricochet, au développement des pays africains.

Pour le président sénégalais, les périodes électorales ne doivent pas se transformer en périodes de pugilat entre les différents acteurs politiques et leurs partisans respectifs. On pourrait alors raisonnablement penser que Macky Sall, à travers l'acte de renonciation à une nouvelle candidature, est on ne peut plus conscient que l'alternance démocratique est également l'un des gages de l'émergence. En effet, en affirmant en (4) que sa décision est le résultat d'une réflexion « longuement mûrie », il confesse avoir agi en conséquence de cause de l'écosystème sociopolitique très délétère. Il semble ainsi se présenter à ses concitoyens et au monde entier comme le guide lucide, le leader sage et clairvoyant qui sacrifie ses propres intérêts et ceux de ses partisans pour poser un acte salvateur au bénéfice du bien-être de toute la société sénégalaise.

Par cet acte, il invite implicitement ses homologues chefs d'État africains à adopter, en de pareilles circonstances, la même posture, celle de faire une bonne lecture des événements à l'effet de prendre des décisions éclairées à même de désamorcer les crises qui peuvent compromettre l'avènement de l'émergence en Afrique. De tels actes consacrent, en effet, le jeu démocratique et favorisent, conséquemment, l'apaisement du climat social facteur de développement. De toute évidence, cette renonciation à une nouvelle mandature, même si elle ne règle pas toutes les questions politiques potentiellement confligènes du Sénégal, contribue

significativement à décrier l'atmosphère sociopolitique tendue, à conjurer le chaos généralisé prévisible qui saperait tous les efforts consentis depuis des années pour maintenir le Sénégal dans le logiciel de la démocratie. Macky Sall souligne, à ce propos, tous les efforts consentis par son gouvernement à travers cette phrase négative :

(7) Mon gouvernement et moi, « n' » avons ménagé « aucun » effort pour renforcer l'unité nationale, consolider les acquis de notre démocratie et le respect des droits de l'homme.

Dans cette occurrence, le président sénégalais affirme avoir œuvré pour l'unité nationale, lutté pour la sauvegarde de la tradition démocratique qui prévaut dans son pays. Aussi a-t-il privilégié, en permanence, le dialogue avec toutes les composantes de la société à l'effet de fédérer les intelligences au bénéfice d'une société unie et solidaire des mêmes valeurs et des mêmes intérêts :

(5) [...] ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs et « non » de casseurs.

(11) Nous pouvons être des adversaires mais « jamais » des ennemis.

La polarité binaire, qui ressort de ces deux séquences négatives, « Sénégal de bâtisseur et non de casseurs », « des adversaires mais jamais des ennemis », est l'expression linguistique de l'appel à la tolérance, à la pondération, à l'acceptation mutuelle malgré les divergences politiques. En sa qualité de chef de l'État, il a le devoir de garantir les libertés publiques, d'assurer la sécurité des biens et des personnes, de faire la promotion des droits de tous les citoyens (hommes, femmes, enfants) sans distinction de sexe, d'âge, de religion et d'appartenance politique ou ethnique.

Au reste, ce discours établit, en théorie, quelques facteurs de l'émergence en Afrique : la culture de la paix et du dialogue comme mode de règlement des conflits (et non le recours à la violence), l'alternance démocratique, le respect des droits de la personne, la construction de l'unité nationale, la bonne gouvernance, etc. Autant de facteurs qui sont très souvent foulés aux pieds dans la plupart des pays africains et dont le

non-respect entraîne de graves préjudices que de nombreux auteurs et écrivains, qui de leurs vœux appellent l'émergence du continent noir, dénoncent dans leurs textes. On pourrait, en guise d'exemplification, citer le Camerounais Patrice Nganang, qui fait la satire de la mal gouvernance dans *Temps de chien*, les Ivoiriens Véronique Tadjo et Maurice Bandaman, qui font le procès des coups d'État et des conflits armés respectivement dans *L'ombre d'Imana : voyage jusqu'au bout du Rwanda* et *L'État Z'héros*, le Congolais Gaston-Jonas Kouvidila et la sénégalaise Fatou Diome, qui condamnent la fuite des cerveaux et l'immigration respectivement dans *La fuite des cerveaux africains – Le drame d'un continent réservoir* et *Le ventre de l'Atlantique*. En un mot, la plupart des écrivains africains dressent le réquisitoire des maux qui maintiennent le continent noir dans les landes du sous-développement. Or l'émergence procède d'un état d'esprit qui refuse la fatalité du sous-développement, entretient la culture assidue du résultat, promeut la bonne gouvernance, etc. À vrai dire, l'Afrique peut, si elle le veut, forger de ses propres mains les conditions de sa prospérité.

Conclusion

L'analyse linguistique du discours du président Macky Sall du 03 juillet 2023 a permis d'identifier de nombreuses occurrences de modalités négatives. Celles-ci présentent deux configurations, à savoir la négation syntaxique, marquée par l'emploi du discordentiel « ne » et des forclusifs ; la négation lexicale ou morphologique, renvoyant aux lexèmes à sémantisme négatif ou construits par dérivation à l'aide d'affixes à polarité négative. Les différentes catégories linguistiques en jeu présentent des traits distincts. Sur le plan syntaxique, la récurrence des opérateurs de négation ainsi que leur déconstruction dans certains exemples, contribuent au renforcement du discours. Ce degré élevé d'expressivité discursive apparaît aussi dans la construction paratactique de la négation morphologique. Leur mise en saillance, doublée de l'accumulation et de la métabole, concourt, par effet d'hyperbole, à l'intensification du discours et, par ricochet, à la dramatisation des manifestations politiques violentes.

Dans cette perspective, l'emploi de la négation a des visées communicatives que l'analyse polyphonique et argumentative a permis de faire ressortir. L'orateur s'en est servi pour d'une part, marquer sa désapprobation des actes de violence et d'autre part, se construire l'ethos d'un pacifiste soucieux d'alternance démocratique. Dans cette posture, le président sénégalais, par le moyen des effets illocutoires et perlocutoires de la modalité négative dans toutes ces déclinaisons morphosyntaxiques, dénonce les attitudes bellicistes de tous ceux qui pourfendent les valeurs démocratiques et qui, *in fine*, risquent gravement de compromettre la marche du pays sur le sentier de l'émergence tant attendue par tous. L'émergence de l'Afrique est alors possible si les leviers mis en lumière dans ce discours sont activés.

Bibliographie

- Amossy, R. 2021. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Boons, J.-P. 1984. « Sceller un pilon dans le mur, desceller un pilon du mur : pour une syntaxe de la préfixation négative ». *Langue française*, n° 62, *La négation*, p. 95-126.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Fontanier, P. 1977. *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Koren, R. 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse ou la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Maingueneau, D. 1987. *Nouvelle tendance en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Neveu, F. 2013. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.
- Plantin, C. 1996. *L'argumentation*. Paris : Le Seuil.
- Riegel, M. et al. 2016. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Wagner, R. L., Pinchon, J. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition – Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

